



***Nouveau programme de récompense offert aux membres de
Courses VTT s.e.n.c.***

Un membre qui recrute un nouveau membre forme une équipe.

KIMPEX récompensera jusqu'à 100 pilotes avec le nouveau programme de récompense < **La Relève Kimpex** >.

Du 1^{er} au 10^e : Membre = **Casque** Nouveau Membre = **Lunettes**

Du 11 au 20^e : Membre = **Lunettes** Nouveau membre = **Gants**

Du 21^e au 50^e : Les cadeaux seront choisis de façon aléatoire parmi la vaste game de produits **Kimpex**

- Le nouveau membre devra être présenté par un membre actif ayant une licence annuelle 2012.
- Le nouveau membre **ne doit pas** figurer dans la liste des membres annuelle de Courses VTT en 2011 mais il peut avoir participé à un (1) évènement sanctionné Courses VTT en 2011 en tant que membre d'un jour.
- Le nouveau membre doit se procurer une licence annuelle 2012 individuelle.
- Ce formulaire doit être rempli en entier, signé et parvenir à la direction de Courses VTT en même temps de la demande de licence du nouveau membre.
- Un membre actif peut présenter un (1) seul nouveau membre au cours de l'année 2012.